



UNION EUROPÉENNE



La lettre d'information – février 2022
Bureau de Bruxelles

Mistral Europe

Les actualités bruxelloises

Plus d'informations sur
[L'Europe s'engage en Région SUD Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)

L'EDITO DU PRESIDENT



La Région Sud a eu l'immense privilège d'accueillir les 3 et 4 mars, à Marseille, le Sommet Européen des Régions et des Villes. 3 000 dirigeants locaux étaient réunis pour l'avenir de l'Union Européenne. Bien évidemment, la situation en Ukraine était au cœur des échanges.

En l'espace d'une semaine, nous avons vécu l'impensable, un conflit armé et des centaines de milliers de réfugiés. Nous avons donc lancé l'Appel du Sud pour l'Ukraine, avec le Comité des Régions et son Président Apostolos Tzitzikostas, sous le haut patronage de la Présidente du Parlement européen Roberta Metsola. 242 régions, 80 territoires de toute l'Europe et près de 89 000 communes seront mobilisés pour soutenir financièrement l'ONG ACTED. C'est un appel à l'engagement de toutes les collectivités de l'Union européenne en faveur du peuple ukrainien, qui doit permettre de récolter plus de 20 millions d'euros.

Nos territoires, nos régions, nos communes sont des échelons essentiels pour l'Union européenne, car rapides et efficaces.

Renaud Muselier
Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Président délégué de Régions de France

LE SOMMAIRE

LE MOT DE BRUXELLES !

Le mot du bureau de Bruxelles

ZOOM DU MOIS

COHESION

La Commission européenne publie son 8ème rapport cohésion

TRANSPORT, ENERGIE, CLIMAT

Sommet ferroviaire européen : lancement du partenariat « Europe's Rail » et clôture de l'Année européenne du Rail 2021

Edition 2022 de la Semaine européenne de l'énergie durable : appel à candidatures pour des sessions

Publication du premier appel à projets du partenariat « Clean Hydrogen » dans Horizon Europe

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET AFFAIRES MARITIMES

One Ocean Summit : les 13 « Engagements de Brest » pour l'Océan

La France veut renforcer la cohérence entre le Pacte vert européen, la PAC et la politique commerciale de l'UE

La Commission européenne lance une plateforme pour la production et l'utilisation des algues

FORMATION, CULTURE ET EMPLOI

1er Festival du Nouveau Bauhaus européen à Bruxelles en juin 2022

Forum Egalité dans le cadre de la présidence française

SANTE

Programme EU4Health : 8 nouveaux appels à projet

La Commission européenne lance quatre mesures de lutte contre le cancer

La nouvelle autorité HERA adopte son plan de travail pour 2022

La Commission européenne a présenté le 10 février le programme de travail 2022 de la nouvelle Autorité européenne de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA, en anglais).

JEUNESSE, EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Enseignement supérieur, Education, Jeunesse : plusieurs grands événements PFUE en France

RECHERCHE, INNOVATION, NUMERIQUE

Semi-conducteurs : un paquet législatif pour renforcer l'autonomie de l'Union européenne et mieux répondre aux crises

La Commission européenne propose une déclaration relative aux droits et principes numériques

PFUE : la France se mobilise pour la souveraineté numérique de l'Union européenne

LES BRÈVES

Ouverture d'un deuxième volet d'appels à projets pour le programme Digital Europe

Une « Académie européenne des batteries » pour soutenir l'autonomie stratégique de l'UE dans le secteur

Enjeux d'une Europe culturelle

L'AGENDA

Le mot du bureau de Bruxelles



LUCIE DUROCHER

Chers lecteurs,

A l'heure où l'Europe est de nouveau le théâtre d'une crise sans précédent, avec l'invasion russe en Ukraine, il faut rappeler l'importance de l'unité et des valeurs européennes. La réaction unanime des Etats membres et des institutions européennes l'a d'ailleurs démontrée. Des sanctions financières et commerciales ont notamment été approuvées par le Conseil de l'Union européenne. A travers la Facilité européenne pour la paix, nouvel instrument financier européen doté de 5,7 milliards d'euros sur la période 2021-2027, l'envoi d'armement pour une valeur de 450 millions d'euros sera financé, de même que 50 millions d'euros d'équipements de protection et de carburant pour l'armée ukrainienne.

Dans ce contexte, le Sommet européen des Régions et des Villes, organisé à Marseille les 3 et 4 mars, prend une dimension particulière. En rassemblant plus de 2500 élus et représentants de collectivités locales et régionales européennes, il vient montrer l'importance de la coopération et de la solidarité européenne pour le développement de nos territoires et le renforcement de nos démocraties. En présence de plusieurs Ministres, de Commissaires européens et de la Présidente du Parlement européen, le Sommet a permis de valoriser les voix des régions et des villes, qui contribuent de manière essentielle au projet européen et jouent un rôle crucial dans le positionnement des citoyens au cœur de l'Europe. Les différentes séquences du Sommet ont ainsi abordé une grande variété d'enjeux notamment les défis sociétaux auxquels sont confrontés les territoires, l'articulation entre plans de relance et politique de cohésion mais aussi l'avenir de la démocratie européenne. Le Sommet de Marseille a ainsi marqué un événement majeur de la Présidence française de l'Union européenne, en étant le seul événement de cet ampleur entièrement consacré aux enjeux territoriaux.

Au-delà du Sommet, notre lettre revient ce mois-ci sur plusieurs événements de la Présidence française de l'Union européenne, avec l'objectif de vous tenir informés des principaux développements sur les grandes priorités de cette Présidence.

Je vous souhaite donc une très bonne lecture !



ZOOM DU MOIS

Le programme de la Présidence française de l'Union européenne est ponctué, tout au long de ce premier semestre 2022, de **nombreux événements**. Organisés sur tout le territoire national, pour certains avec l'appui de partenaires locaux ou régionaux, ces conférences, séminaires, ateliers ou autres réunions – dont bon nombre sont des événements grands publics - permettent d'aborder divers sujets européens tout en ciblant les enjeux prioritaires pour la France durant cette période. Cette nouvelle édition de notre lettre d'information offre l'occasion de revenir sur quelques-uns des temps forts organisés ces dernières semaines : le sommet « One Ocean » à Brest le 11 février, le séminaire ferroviaire européen à Paris le 21 février, ou encore la conférence « Construire la souveraineté numérique de l'Europe », dans la capitale également, les 7 et 8 février.

Si la mobilisation est forte à travers le pays, c'est particulièrement le cas en Provence-Alpes Côte d'Azur ! Une centaine d'événements, dédiés aux enjeux européens ou donnant une dimension européenne à des manifestations locales, sera organisée dans la région durant cette période, contribuant à renforcer la visibilité de l'Europe sur le territoire et favoriser l'enracinement d'une culture européenne dans la vie des citoyens. L'agenda du premier semestre 2022 mêle ainsi des temps officiels, labellisés au niveau national, à des initiatives locales, conjuguant des réunions et conférences officielles qui associent des acteurs publics de rangs européen et national et d'autres manifestations, très nombreuses et souvent de belle envergure, notamment dans les domaines éducatifs, culturels et sportifs, ouvertes à un large public.

Aux côtés de l'Etat, de ses partenaires locaux et régionaux ou des institutions européennes, la Région est elle-même pleinement associée à l'organisation d'événements majeurs et apporte son soutien ou sa contribution à une multitude d'autres manifestations, portées par les acteurs du territoire, qui jalonnent la Présidence française de l'Union européenne.

Ainsi, ces dernières semaines, la Région a organisé des représentations du spectacle « l'Europe à la barre », à Nice et Gap dans le cadre de la Conférence sur l'Avenir de l'Europe. Créé par l'Association Les Têtes de l'Art, le spectacle est un procès théâtralisé abordant les questions européennes et plaçant le public au cœur de la réflexion. Les 3 et 4 mars 2022, la Région a également eu l'honneur d'organiser et d'accueillir le Sommet Européen des Régions et des Villes à Marseille, en partenariat avec le Comité européen des Régions, la Métropole Aix-Marseille-Provence, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Ville de Marseille. L'occasion a été donnée aux représentants des collectivités territoriales européennes de débattre de grands enjeux auxquels ils sont confrontés, parmi lesquels la cohésion et la relance, la coopération transfrontalière, la démocratie européenne, l'éducation et la culture à l'ère digitale.

Le 26 avril, la Région organisera à Marseille, en présence de représentants de la Commission européenne et de l'Etat, l'évènement de lancement de la programmation des fonds européens 2021-2027 avec une présentation des premiers appels à projets européens par les équipes de la Région au travers d'ateliers destinés aux acteurs du territoire. Cette journée sera un temps fort de communication sur l'Europe, valorisant l'impact de la programmation 2014-2020 pour la région et posant les bases d'un programme 2021-2027 en phase avec les objectifs stratégiques européens : une Europe plus intelligente, plus verte, plus connectée, plus sociale, plus proche des citoyens. Le lendemain, un évènement similaire sera organisé sur le Massif Alpin pour le volet interrégional du programme opérationnel FEDER/FSE+ 2021-2027.

Entre avril et juin, la Région académique organisera des séminaires de restitution de travaux européens dans lesquels les deux académies du territoire régional (académie d'Aix-Marseille et académie de Nice) sont impliquées, aux côtés de partenaires européens. Diverses thématiques seront abordées lors de ces séminaires : éducation artistique et culturelle, reconnaissance de compétences dans la filière de l'hôtellerie-restauration pour une Europe de la formation professionnelle, apprentissage de la langue anglaise en mode immersif. Deux grands évènements, portés par la Région académique dans le cadre de projets ERASMUS+ soutenus par la Région, permettront de célébrer la reconnaissance de parcours de formation en milieu professionnel en Europe des élèves en baccalauréat

professionnel mais aussi de témoigner du rayonnement européen de près de 80 établissements d'enseignement du territoire régional : le 13 mai à Marseille (projet RAMSES) et le 2 juin à Saint-Raphaël (projet MOVE).

Le mois de mai sera celui du « Joli Mois de l'Europe ». Comme chaque année, il fédèrera les événements organisés du 1^{er} au 31 mai autour de la Fête de l'Europe du 9 mai, date anniversaire de la déclaration Schuman. Une cinquantaine d'actions (qui seront reprises sur [le site de la Région](#)) sont prévues par des associations, bénéficiaires de fonds européens, collectivités locales, entreprises, etc pour cette édition 2022. La Ville de Nice notamment a préparé une riche programmation événementielle à laquelle la Région est associée, pour faire rayonner le territoire aux niveaux national et européen dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne. Cette programmation mêle conférences, débats, événements culturels et sportifs, performances artistiques, concours et animations. Le point d'orgue sera la « Journée de l'Europe », célébrée le samedi 14 mai 2022 à Nice. Des temps forts sont prévus tels que le « Village de l'Europe » construit autour de stands d'information et d'animations ludiques, artistiques, culinaires et environnementales aux couleurs de l'Europe pour les enfants et les adultes.

En juin 2022, l'organisation d'un événement important est envisagée à Marseille, en partenariat avec la Commission européenne (DG Recherche et Innovation) et Aix-Marseille-Université. Il s'agirait de donner un éclairage « Méditerranéen » aux objectifs de la Mission de l'Union européenne « Restaurer notre océan et notre vie aquatique d'ici à 2030 », et de faire valoir la mobilisation des acteurs régionaux pour la dépollution plastique dans le contexte méditerranéen.

L'agenda très dense des événements programmés en Provence-Alpes-Côte d'Azur et la forte mobilisation des acteurs du territoire témoignent d'un réel intérêt pour les enjeux européens sur le territoire.

A vous désormais de vous y associer !

Lancement du recueil d'événements pour le « Joli Mois de l'Europe 2022 » Appel à la mobilisation de nos partenaires

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Représentation régionale de la Commission européenne à Marseille renouvellent cette année la manifestation « Joli Mois de l'Europe ».

Créé en 2010, le « Joli Mois de l'Europe » met en lumière les événements organisés en mai autour de la Fête de l'Europe, célébrée le 9 mai. L'objectif est de placer l'Europe au centre des réflexions et de permettre aux habitants de la région de prendre conscience de la place qu'occupe l'Europe dans leur vie quotidienne.

Vous êtes invités à participer à cette nouvelle édition en labellisant vos actions et événements à partir du 1^{er} mars sur : [Joli mois de l'Europe 2022](#)

COHESION

La Commission européenne publie son 8ème rapport cohésion



Tous les trois ans, la Commission européenne publie un [rapport sur la cohésion économique, sociale et territoriale dans l'Union](#). En analysant de très nombreux

indicateurs (innovation, numérique, protection de l'environnement, égalité des sexes, emploi, éducation etc), le rapport dresse un état des lieux du développement des régions européennes. Cette analyse permet de mesurer les progrès réalisés en matière de cohésion et le rôle joué par la politique régionale de l'UE.

A ce titre, le rapport Cohésion est un document majeur pour la réflexion sur et la définition des grandes orientations de la politique régionale de l'Union européenne. Vu sa date de publication, cette édition guidera la mise en œuvre des fonds de la politique de cohésion 2021-2027 mais nourrira également les premières réflexions sur le futur de cette politique, en sachant qu'un 10ème rapport sera publié avant la fin de la période de programmation actuelle (en 2025, donc). Le 8e rapport sur la cohésion alimentera les discussions qui auront lieu lors du prochain forum sur la cohésion (17-18 mars 2022), qui réunira des représentants des institutions de l'Union, des autorités nationales, régionales et locales de tous les États membres, des partenaires sociaux et économiques, des organisations non gouvernementales et des représentants du monde universitaire. Le forum débattera de la manière dont la politique de cohésion peut garantir qu'aucune région ne soit laissée de côté en raison des mutations structurelles en cours et que toutes puissent tirer parti de la transition écologique et numérique.

Au-delà de ces aspects stratégiques, le rapport contient de nombreuses données et cartes permettant à chaque région de se positionner par rapport aux autres régions européennes sur un grand nombre d'indicateurs clés.

Parmi les principaux messages du rapport, il est possible de relever notamment le fait que la cohésion au niveau de l'Union européenne s'est renforcée mais que des disparités subsistent et de nouveaux défis émergent. La croissance dans plusieurs régions en transition et moins développées de l'Est et du Sud de l'Europe stagne, voire

décline. L'impact de la crise de 2008 n'est toujours pas résorbé dans de nombreuses régions et les niveaux d'emploi, de croissance et d'investissements publics n'ont pas été retrouvés. La transition démographique, couplée aux transitions numériques et vertes, va demander une stratégie optimisée en matière de formation et d'emploi pour répondre aux nouveaux besoins en compétences. Les zones rurales seront fortement impactées par les transitions numériques et démographiques et demandent une attention particulière.

La cohésion a montré son efficacité pour faire face à une crise, telle que l'actuelle crise sanitaire. Le rapport souligne cependant que la cohésion doit maintenant se recentrer sur son objectif premier, soit la réduction des disparités régionales et le développement régional de long-terme.

Le rapport souligne les leviers que la politique de cohésion devrait permettre d'activer pour réduire les disparités régionales dans les années à venir, avec notamment : des investissements en matière d'infrastructures numériques (très haut débit, en priorité dans les zones rurales) ; des investissements dans la protection de l'environnement (en particulier pour la qualité de l'eau et la protection de la biodiversité), la protection des territoires et des populations face au risque climatique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; des investissements dans les compétences (notamment dans les zones rurales) ; le soutien à l'entrepreneuriat ; le renforcement des écosystèmes d'innovation ; le renforcement des capacités de gouvernance des régions européennes.

Le rapport contient également quelques pistes et défis qui pourraient guider la politique de cohésion à l'horizon 2050, comme : l'extension du Mécanisme de Transition Juste à d'autres domaines et enjeux (par ex. coût social de la réponse face au changement climatique) ; renforcer la résilience et la capacité de réponse des territoires face aux chocs (focus sur la diversification de l'économie des régions) ; accompagner les régions face à la transition démographique ; renforcer le principe de partenariat dans la définition et la mise en œuvre de la politique de cohésion comme un moyen d'appropriation par les citoyens de l'échelon européen ; créer de nouvelles perspectives économiques pour les régions moins développées et les régions périphériques ; faciliter la diffusion de l'innovation à l'échelle régionale ; renforcer la coopération transfrontalière et interrégionale, avec notamment le soutien aux aires frontalières fonctionnelles (plus forte coordination des services,

infrastructures et investissements) ; renforcer le lien urbain/rural et le rôle des petites villes dans le soutien aux zones rurales ; proposer un accompagnement spécifique pour les territoires confrontés à un « piège de développement » (PIB stagnant ou décroissant) ;

étudier l'impact territorial de l'ensemble des politiques de l'UE, avec l'application du nouveau principe « do not harm cohesion ».

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Lucie DUROCHER – ldurocher@maregionsud.fr

TRANSPORT, ENERGIE, CLIMAT

Sommet ferroviaire européen : lancement du partenariat « Europe's Rail » et clôture de l'Année européenne du Rail 2021



Réunis à Paris, les acteurs européens du rail ont participé le lundi 21 février

au « [Sommet ferroviaire européen](#) : le rail, vers un transport plus vert et innovant », un événement organisé par la SNCF dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, en marge de la réunion informelle des ministres des transports au Bourget. A cette occasion, la Commissaire européenne chargée des Transports, Adina Vălean, a annoncé le lancement officiel de l'entreprise commune « [Europe's Rail](#) », le partenariat européen pour la recherche et l'innovation dans le domaine ferroviaire. Etabli dans le cadre du programme Horizon Europe pour la période 2021-2027, successeur de l'entreprise commune « Shift2Rail », ce nouveau partenariat public-privé européen bénéficiera d'une enveloppe de près de 1,2 milliards d'euros (dont la moitié de financements européens) pour mener des projets innovants visant à rendre le rail plus efficace, concurrentiel et abordable. Selon la Commissaire, l'enjeu consiste à développer les solutions technologiques et d'encourager la transformation numérique afin d'augmenter encore davantage le report modal vers le rail, l'un des modes de transport le moins impactant pour l'environnement. La mobilisation des acteurs industriels, aux côtés des chercheurs et des gestionnaires d'infrastructures, avec le soutien de la Commission européenne, doit permettre d'avancer sur des projets tels que les trains sans conducteur, les trains à batteries ou à hydrogène (des alternatives à une motorisation diesel particulièrement intéressantes pour les petites lignes régionales pour lesquelles l'électrification par caténaire est impossible ou peu optimale), ou la communication harmonisée.

La tenue du « Sommet ferroviaire européen » a également marqué la clôture de [l'Année européenne du Rail](#), lancée début 2021. Au cours des douze derniers mois, de nombreuses initiatives européennes ont ainsi été lancées dans le domaine ferroviaire : le cheminement à travers l'Union européenne du « [Connecting Europe Express](#) », le programme

« [Discover EU](#) » visant à encourager les jeunes européens à découvrir l'Europe en train, ou la publication de propositions pour le rail dans le paquet de mesures en faveur d'une « mobilité verte et efficace » en décembre 2021. En présence du Ministre Djebbari, la Commissaire Vălean a ainsi rappelé l'objectif visé par l'Union européenne pour le rail : doubler le trafic ferroviaire d'ici à 2030 et le tripler d'ici à 2050, et renforcer l'interopérabilité du réseau à l'échelle européenne. La révision du réseau transeuropéen de transport (RTE-T) doit notamment contribuer à ces efforts, en misant sur la performance et l'harmonisation sur tout le continent, fixant des standards élevés à la fois pour le transport de voyageurs et le fret. La Commissaire a également insisté sur l'importance de renforcer les infrastructures ferroviaires transfrontalières régionales, citant l'exemple de la proposition d'inscription de l'axe Nice-Tende-Cuneo-Turin sur le réseau global du RTE-T dans le cadre de la révision du règlement, dès 2023, une demande portée par la Région et ses partenaires. Au total, la Commission s'est engagée à investir près de 80 milliards d'euros pour le développement et la modernisation des infrastructures de transport durable à travers l'Union européenne, tous programmes confondus, entre 2021 et 2027.

Quant aux grands opérateurs européens du secteur ferroviaire, fortement mobilisés lors de cet événement, ils se sont engagés à améliorer l'attractivité du rail et à parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050 : 32 dirigeants européens, issus de 24 Etats membres de l'Union européenne, ont signé une déclaration en ce sens, insistant aussi sur la nécessité d'un investissement européen massif pour nouer « un nouveau pacte ferroviaire européen ». Ces financements serviraient notamment à moderniser les réseaux ferroviaires, augmenter leur capacité et leur interopérabilité et soutenir les opérateurs dans la modernisation de leur matériel roulant. Ils estiment par ailleurs que des efforts sont nécessaires en matière d'information en temps réel des passagers, en particulier pour les voyages internationaux et transfrontaliers, et pour encourager le développement des trains de nuit.

En marge de l'événement, la Commission européenne a donné des précisions sur les prochains textes législatifs européens attendus en lien avec le secteur ferroviaire : d'ici à la fin de l'année 2022, la Direction Générale pour la Mobilité et les Transports (DG MOVE) devrait proposer des lignes directrices sur les obligations de services publics ainsi qu'un texte relatif à l'efficacité du

trafic ferroviaire international, notamment l'attribution des sillons. A la Direction Générale de la Concurrence, deux initiatives doivent être adoptées d'ici à fin 2023 : des lignes directrices sur les aides d'Etat au rail et un règlement sur les exemptions de notification de certaines aides à la coordination des transports.

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Constance POIRÉ – cpoire@maregionsud.fr

Edition 2022 de la Semaine européenne de l'énergie durable : appel à candidatures pour des sessions



[L'édition 2022](#) de la Semaine européenne de l'énergie

durable (EUSEW) aura lieu cette année en format hybride, depuis Bruxelles, du 26 au 30 septembre. L'événement, sous le thème « Passer au vert et au numérique pour la transition énergétique de l'Europe », permettra d'aborder les questions relatives à la numérisation et à l'intégration des systèmes énergétiques, à l'efficacité énergétique, aux énergies renouvelables, aux consommateurs et à la transition énergétique équitable, au financement de la transition énergétique, aux politiques de décarbonation et à la coopération internationale.

Comme les années précédentes, tous les acteurs engagés dans le domaine de l'énergie peuvent

contribuer à l'élaboration du programme de cette semaine rythmée d'échanges, de débats, de conférences et d'ateliers. Les candidatures sont ouvertes en ligne – jusqu'au 24 mars – pour proposer l'organisation d'une session en lien avec ces thématiques, de manière à mettre en lumière des sujets essentiels et porter des messages clés en matière de transition verte en Europe.

L'année 2022 étant l'Année européenne de la Jeunesse, les candidatures impliquant des participants d'organisations de jeunesse ou traitant de questions pertinentes pour les jeunes sont particulièrement bienvenues.

Toutes les [informations pratiques](#) concernant le dépôt des candidatures (éligibilité, préparation du dossier, évaluation et prochaines étapes) sont disponibles sur le site de l'événement.

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Constance POIRÉ – cpoire@maregionsud.fr

Publication du premier appel à projets du partenariat « Clean Hydrogen » dans Horizon Europe



Le partenariat européen pour l'hydrogène propre, connu sous le nom de « [Clean Hydrogen Partnership](#) » a annoncé le lancement, le 1^{er} mars, de [son premier](#)

[appel](#) à projets dans le cadre du programme Horizon Europe, pour la période 2021-2027. Cet appel permettra de financer des projets de recherche et d'innovation dans le domaine de l'hydrogène, pour un montant total de 300M€ de subventions européennes.

On distingue deux lots de sujets :

- un [premier lot](#) a pour date butoir le **31 mai 2022**
- un [second lot](#) se clôturera le **20 septembre 2022**

Les projets financés dans le cadre de ce partenariat d'Horizon Europe porteront prioritairement sur les solutions de production, de stockage et de distribution

d'hydrogène renouvelable, et l'utilisation d'hydrogène à faible émission de carbone dans des secteurs tels que les industries à forte intensité énergétique, l'aviation ou le transport lourd.

Au total, 41 sujets constituent cet appel :

- 2 pour des vallées de l'hydrogène
- 10 pour la production d'hydrogène renouvelable
- 11 pour le stockage et la distribution d'hydrogène
- 8 pour les transports
- 4 pour la chaleur et l'électricité
- 5 projets soutiendront des questions transversales
- 1 défi de recherche stratégique

Une [journée d'information](#) (en ligne) organisée par le partenariat et dédiée à la présentation de ce premier appel est programmée le 15 mars 2022. Au niveau national, le Ministère de la Recherche (MESRI) organisera une matinée d'information et un événement de réseautage (tous deux en ligne également) dédiés aux topics 2022, le 29 mars en matinée.

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Constance POIRÉ – cpoire@maregionsud.fr

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE ET AFFAIRES MARITIMES

One Ocean Summit : les 13 « Engagements de Brest » pour l'Océan



Les 9, 10 et 11 février 2022, s'est déroulé le « One Ocean Summit » à Brest, en France. Cet événement

international labellisé Présidence française de l'Union européenne 2022 (PFUE22) et organisé par le Président de la République Emmanuel Macron, rassemblait des chefs d'Etat et de gouvernement, ainsi que des personnalités internationales autour de la préservation de l'environnement marin et de ses différents enjeux afférents (gouvernance de la haute mer, tourisme bleu, océans polaires, transition écologique des ports, état de la flotte océanographique, l'Europe et la mer, sécurité alimentaire, etc.).

Au total, plus de 100 pays représentant tous les bassins maritimes et plus de la moitié des zones économiques exclusives (ZEE) mondiales, ont fait part de leur détermination à préserver les océans en contribuant aux 13 « engagements de Brest pour l'Océan », aux côtés de la Commission européenne (CE), du Secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), de la Directrice-générale de l'UNESCO et du Secrétaire général de l'Organisation maritime internationale (OMI), parmi lesquels :

- Création d'aires protégées : 83 pays portent l'objectif de protéger 30 % des terres et des mers du monde d'ici à 2030 ;
- L'UE et 14 pays tiers veulent en 2022 un accord opérationnel et mondial sur l'utilisation durable de la haute mer et la protection de sa biodiversité ;
- 14 pays participant engagés à renforcer la lutte contre la pêche illégale ;
- 22 armateurs européens engagés dans le nouveau label « Green Marine Europe » ;
- 11 grands ports européens et mondiaux engagés pour accélérer la fourniture d'électricité aux navires en escale ;
- Création d'une zone à faibles émissions de soufre (zone SECA) en Méditerranée au 1er janvier 2025 ;
- *Clean Oceans Initiative* : 4 milliards d'euros de financement d'ici 2025 pour réduire les pollutions plastiques en mer ;

- La France et le Costa Rica ont proposé d'organiser en 2024 la prochaine conférence des Nations unies sur l'océan.

En complément de sa participation active aux « engagements de Brest », la France, pays hôte, a proposé des actions concrètes au niveau national et entend être exemplaire sur le sujet :

- Contribuer à rehausser l'ambition collective en matière de préservation de la biodiversité marine : la France a annoncé avoir dès à présent atteint et dépassé l'objectif de classer 30 % des espaces terrestres et maritimes sous juridiction française en aires protégées, avec l'extension de la réserve naturelle nationale des Terres australes françaises qui devient la 2^{ème} plus grande aire marine protégée au monde avec plus de 1,5 million de km². Également, la Polynésie française s'est engagée à créer au sein de sa ZEE un réseau d'aires marines protégées d'au moins 500 000 km².
- Engagements pour lutter davantage contre la pollution des océans : la France s'engage à traiter sous 10 ans les décharges abandonnées de ses littoraux présentant des risques de rejet en mer de déchets notamment plastiques. Également, la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire met la France sur la trajectoire d'une sortie des emballages en plastique à usage unique à l'horizon 2040.
- Engagements en faveur d'une meilleure connaissance de l'effet du changement climatique sur l'élévation du niveau de la mer : la France publiera prochainement sa première stratégie nationale polaire et lancera un programme scientifique de mesure de la contribution de l'Antarctique de l'Est à l'élévation du niveau des mers.

A noter que les « engagements de Brest » trouvent un écho avec les actions conduites par la Région, et notamment la dynamique « Zéro déchet plastique en Méditerranée » dans le cadre de son Plan Climat « *Une COP d'avance* », alors même que la Région souhaite être encore plus ambitieuse sur ce sujet. Ce qu'elle a initiée en appuyant actuellement deux projets emblématiques, en cours de structuration, que sont :

- la candidature transeuropéenne pilotée par Aix-Marseille Université (AMU) en réponse au

volet méditerranéen de la Mission « Océan » du programme Horizon Europe de la Commission européenne pour la dépollution plastique des mers, fleuves et littoraux.

- l'appui à la création d'un label « Capitale européenne de la mer » au niveau européen dont la Ville de Marseille serait la première lauréate en 2024.

Pour rappel, les Missions d'Horizon Europe sont une nouveauté de la période de programmation européenne 2021-27. Elles visent à répondre à de grandes problématiques sociétales de façon structurelle en développant des solutions innovantes avec une gouvernance associant les acteurs publics, privés et

académiques à la société civile. La mission « Océan » de la Commission européenne a pour ambition, conformément aux objectifs du Pacte Vert pour l'Europe, de restaurer la santé des mers européennes d'ici à 2030. Une attention particulière est portée sur la dépollution plastique dans le contexte méditerranéen, avec l'objectif de réduire de 50% la quantité de plastiques et de 30% la quantité de microplastiques présentes dans la Méditerranée et ses bassins versants. La participation de la Région comme partenaire de ce projet lui permettrait de bénéficier de financements européens pour mettre en œuvre des actions qui s'inscrivent dans ses politiques, ainsi que d'une visibilité européenne stratégique.

Plus d'info : auprès du Bureau de Bruxelles - Robin GUILLON – rguillon@maregionsud.fr

La France veut renforcer la cohérence entre le Pacte vert européen, la PAC et la politique commerciale de l'UE



La Présidence française du Conseil de l'UE (PFUE22) souhaite étudier les moyens de « renforcer la cohérence » entre le Pacte vert européen, la politique agricole commune (PAC) et la politique commerciale « pour soutenir

la transition vers des systèmes alimentaires durables », le tout dans le respect des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Cela en fait sa priorité stratégique en matière d'agriculture au cours de son semestre de Présidence du Conseil de l'UE. Cette initiative est à resituer dans le contexte plus large du renforcement de la réciprocité des normes dans les échanges commerciaux.

La PFUE22 recense, pour ce faire, cinq leviers à activer pour s'assurer que les produits agricoles et alimentaires mis sur le marché de l'UE (produits en Europe ou importés) offrent aux consommateurs européens « le même niveau de protection » en matière de santé et d'environnement :

- Réexaminer les limites maximales de résidus (LMR) appliquées aux pesticides, avec l'établissement de LMR spécifiques à l'alimentation animale ;

- Evaluer systématiquement, dans les études d'impact sur les futures législations européennes, la possibilité de mettre en place des « mesures miroirs », notamment pour le bien-être animal ;
- Renforcer l'étiquetage obligatoire de l'origine des produits agricoles ;
- Inclure des chapitres sur les systèmes alimentaires durables dans les accords commerciaux ;
- Impliquer systématiquement la Commission européenne dans les instances de normalisation internationales, notamment via le Codex Alimentarius.

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation français, Julien Denormandie, stipule qu'il n'y a « pas d'argument juridique à l'OMC qui empêcherait de « franchir un cap » sur la réciprocité des normes dans les échanges internationaux. Il souhaite prendre en compte les critères environnementaux, et non plus seulement sanitaires, dans la fixation des normes internationales. Le débat a été amorcé au niveau ministériel à l'échelle européenne lors du Conseil Agriculture du 21 février 2022.

Plus d'info : auprès du Bureau de Bruxelles - Robin GUILLON – rguillon@maregionsud.fr

La Commission européenne lance une plateforme pour la production et l'utilisation des algues



La Commission européenne et l'Agence exécutive européenne pour le climat, l'infrastructure et l'environnement (CINEA) ont lancé une plateforme

européenne dans le domaine des algues, appelée EU4Algae, le 9 février. L'objectif de cette plateforme est d'accélérer le développement d'une industrie européenne des algues et de promouvoir les algues pour la nutrition et d'autres utilisations auprès des consommateurs et des entreprises de l'UE. En dehors du domaine culinaire, les algues sont effectivement devenues une matière première de choix pour les applications industrielles durables telles que les

plastiques biodégradables. Également, leur production contribue à améliorer la santé des océans en réduisant le dioxyde de carbone, le phosphore et l'azote dans les écosystèmes marins.

A noter que la plateforme de collaboration EU4Algae sera en ligne d'ici l'été 2022.

Plus d'informations [ici](#).

Plus d'info : auprès du Bureau de Bruxelles - Robin GUILLON – rguillon@maregionsud.fr

FORMATION, CULTURE ET EMPLOI

1er Festival du Nouveau Bauhaus européen à Bruxelles en juin 2022



La Commission européenne organise le **1er Festival du Nouveau Bauhaus européen (NEB)**, du 9 au 12 juin à Bruxelles, pour débattre et concevoir de nouvelles façons de vivre

ensemble durables, inclusives et esthétiques.

Pour ce faire, la Commission européenne lance un Appel à manifestation d'intérêt pour des événements parallèles organisés à Bruxelles et ailleurs. **4 appels à candidatures** sont ouverts **jusqu'au 7 mars** pour participer au Festival :

- **Organiser un événement parallèle** dans son propre pays, région ou ville, faire partie du Festival et diffuser ses idées ou actions sur une plateforme numérique dédiée (info, carte interactive, communication, diffusion en direct ou préenregistrée).

- **The Fair/Foire** (expositions dans Bruxelles) : faire découvrir un projet artistique, d'éducation, d'économie circulaire, une initiative, des produits ou procédés de fabrication (construction ou textile) soutenant les valeurs du NEB, réseautage pour les visiteurs et les exposants, présentations d'innovateurs à des investisseurs.

- **The Fest** (espaces éphémères à Bruxelles) : moment festif alliant culture, art (architecture, design, musique, théâtre) et convivialité célébrant la liberté d'expression avec des idées et des visions radicales, innovantes et disruptives, performances artistiques ou culturelles, expositions, activités créatives et participatives, moments de convivialité avec les citoyens ou présentation numérique préenregistrée pour la bibliothèque numérique du Festival.

- **Les sites du NEB** (à Bruxelles) : accueillir un événement du Festival (exposition de projet, activité ou performance artistique ou culturelle...) dans son lieu (théâtre, cinéma, musée, espace communautaire, centre culturel, café...).

Les projets éligibles doivent :

Refléter les valeurs fondamentales du NEB :

- Durabilité en termes environnementaux : objectifs climatiques, circularité, pollution
- zéro, protection de la nature/amélioration de la biodiversité ;
- Esthétique y compris la **qualité de l'expérience et du style, au-delà de la fonctionnalité** ;
- **Inclusion : valorisation** de la diversité, l'égalité pour tous, l'accessibilité et des prix abordables

Porter sur au moins un des axes thématiques :

1. Se reconnecter avec la nature
2. Retrouver un sentiment d'appartenance
3. Donner la priorité aux lieux et aux personnes qui en ont le plus besoin
4. Favoriser une réflexion à long terme, axée sur le cycle de vie et intégrée dans l'écosystème industriel

Illustrer les principes du NEB :

- **Approche à plusieurs niveaux** du global au local : les défis du changement climatique et de la transition verte doivent être relevés à l'échelle mondiale, en même temps que le changement se produit au niveau local où il prend sens pour l'individu, ce qui inclut les projets à petite échelle.
- **Approche participative** : impliquer la société civile et les personnes de tous âges et dans toute leur diversité, y compris les femmes, les jeunes et les groupes défavorisés (personnes handicapées) et les minorités.
- **Approche transdisciplinaire** : mettre en commun de nombreuses compétences et connaissances issues de divers domaines.

Candidats éligibles : artistes individuels et acteurs culturels, collectifs d'artistes, projets financés par des fonds publics, organisations publiques, organisations non gouvernementales et toute autre organisation à but non lucratif active au niveau local, régional, national, européen ou international.

Le Nouveau Bauhaus européen (**NEB**) est une initiative créative et interdisciplinaire lancée par la Commission européenne en vue de concevoir de nouveaux modes

de vie, et contribuer à la réalisation du pacte vert pour l'Europe.

Info : [Communiqué](#) de presse (09/02/22)

[Fiche info](#) pour les 4 appels à candidatures [Lien](#) vers le Festival

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Marie-Laurence COM – mlcom@maregionsud.fr

Forum Egalité dans le cadre de la présidence française



Organisé dans le cadre de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et de la Saison France-Portugal 2022, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le **Forum Égalité** se tiendra à Angers les 8, 9 et 10 mars dans la continuité de la réunion informelle des ministres

européens de la Culture (7 et 8 mars). Il assemblera une quarantaine d'intervenantes et d'intervenants du Portugal, de France et d'autres pays européens, personnalités politiques et membres de la société civile, pour deux journées d'échanges d'expériences, de débats, et de propositions de solutions concrètes dans les domaines de la culture, des médias, de la recherche, de la science et du numérique.

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Marie-Laurence COM – mlcom@maregionsud.fr

SANTE

Programme EU4Health : 8 nouveaux appels à projet

<p>A la suite de la publication du programme de travail 2022 d'EU4Health, huit appels à propositions dotés d'un budget total de 107,3 millions € sont ouverts depuis le 22 février dans le but de :</p>				 <p>Improve & foster health in the Union</p>	 <p>Protect people in the Union from serious cross-border threats to health</p>	 <p>Improve medicinal products, medical devices & crisis-relevant products</p>	 <p>Strengthen health systems</p>
<p>1/ Renforcer au niveau de l'UE la mise en œuvre d'approches innovantes en matière de dépistage du cancer de la prostate, du poumon et de l'estomac (EU4H-2022-PJ-01)</p>	<p>2/ Prévenir les maladies non transmissibles (MNT) - autres MNT différentes des maladies cardiovasculaires et du diabète (EU4H-2022-PJ-02)</p>	<p>3/ Promouvoir la santé mentale (EU4H-2022-PJ-03)</p>	<p>4/ Soutenir la mise en œuvre du règlement concernant l'évaluation des technologies de la santé via la formation de patients et d'experts cliniques contribuant à des activités conjointes d'évaluation des technologies de la santé (EU4H-2022-PJ-04)</p>				
<p>5/ Soutenir l'augmentation de la capacité des organismes notifiés (ON) dans le secteur des dispositifs médicaux (EU4H-2022-PJ-05)</p>	<p>6/ Soutenir la formation du personnel de santé, y compris en matière de compétences numériques (EU4H-2022-PJ-06)</p>	<p>7/ Soutenir les États membres et les autres acteurs concernés pour mettre en œuvre les résultats pertinents de la recherche en santé publique en relation avec la vaccination contre la COVID-19 (EU4H-2022-PJ-07)</p>	<p>8/ Développer des fonctionnalités d'alerte précoce et des conseils dans le domaine de la tarification des médicaments via la base de données EURIPID, basés sur les cas de concurrence (EU4H-2022-PJ-08)</p>				
<p>La date limite de dépôt est le 24 mai 2022. Une session d'information en ligne sur ces appels à propositions sera organisée le 10 mars (10h00-13h15) par l'Agence exécutive européenne pour la santé et le numérique HADEA</p>				<p>Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Marie-Laurence COM – mlcom@maregionsud.fr</p>			

La Commission européenne lance quatre mesures de lutte contre le cancer



La Commission européenne a dévoilé, mercredi 2 février, quatre nouvelles mesures de lutte contre le cancer au titre du [plan européen spécifique](#) qu'elle avait

présenté en février 2021.

1/ Création d'un registre qui recensera les inégalités face au cancer entre les États membres et les régions d'Europe. Cet outil met également en lumière les inégalités en matière de prévention et de soins du cancer imputables au genre, au niveau d'instruction et au niveau de revenu ainsi que les disparités entre les zones urbaines et rurales. Il orientera les investissements et les interventions aux niveaux régional, national et de l'UE.

2/ Mise à jour de la recommandation du Conseil de décembre 2003 sur le dépistage du cancer. Le plan européen se fixe pour objectif de permettre à 90% de la population de l'UE concernée de se voir proposer, d'ici à 2025, un dépistage du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal.

3/ Une action commune aidera les États membres à sensibiliser les citoyens à propos du virus du papillome humain (VPH) et à accroître l'adhésion à la vaccination. L'objectif fixé est l'élimination du cancer du col de l'utérus en vaccinant contre le VPH au moins 90% de la population cible de filles dans l'UE et en augmentant sensiblement la vaccination des garçons d'ici à 2030.

4/ Un réseau européen des jeunes survivants du cancer renforcera le suivi à long terme des plans de soins contre le cancer aux niveaux national et régional.

Plus d'informations : [Un plan contre le cancer pour l'Europe | Commission européenne \(europa.eu\)](#)

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Marie-Laurence COM – mlcom@maregionsud.fr

La nouvelle autorité HERA adopte son plan de travail pour 2022



La Commission européenne a présenté le 10 février le [programme de travail 2022](#) de la

nouvelle [Autorité européenne](#) de préparation et de réaction en cas d'urgence sanitaire (HERA, en anglais).

Principalement financée par les programmes de santé et de recherche communautaires, cette agence biomédicale disposera d'un budget de 1,3 milliard d'euros pour 2022. La plus grande partie des financements en période de crise devrait se faire au travers de l'Instrument d'aide d'urgence.

La nouvelle structure, créée en septembre 2021 et dotée d'un budget de 6 milliards d'euros pour la période 2022-2027, vise à pérenniser des outils de réaction à la pandémie actuelle, à améliorer la coordination et les capacités européennes pour permettre à l'UE et au-delà, d'anticiper et de réagir à de potentielles futures crises sanitaires transfrontières. Pour cette première année, son agenda d'opérations est ambitieux et sera mené conjointement avec les États membres, les agences nationales et européennes chargées de la santé telles que l'EMA ou l'ECDC, en collaboration avec le secteur de la recherche, les entreprises, la société civile et des partenaires internationaux.

Le plan de travail 2022 se décline en 6 axes :

1/ La détection de menaces, la collecte de données relatives à ces menaces et leur modélisation.

2/ La promotion de la recherche et de développement visant à faire émerger des contre-mesures médicales, par exemple à travers le financement de projets de recherches.

3/ L'identification des besoins en matière de technologies critiques et de capacités de production de contre-mesures médicales en Europe ainsi que le développement des capacités.

4/ Assurer la disponibilité de stocks de contre-mesures médicales (passations de marchés au niveau européen pour des vaccins ou des solutions innovantes).

5/ Contribution à l'amélioration des connaissances et des compétences des États membres pour une meilleure préparation et une meilleure réponse en matière de contre-mesures médicales via l'organisation de programmes de formation.

6/ Dimension internationale : le plan vise une meilleure coordination et une meilleure coopération dans l'UE et au-delà des frontières européennes pour améliorer les réponses à de potentielles futures crises sanitaires.

Le budget 2022 de l'HERA prévoit une contribution des programmes *EU4Health*, *Horizon Europe*, ainsi que du *Mécanisme européen de protection civile/RescUE*, principalement via des appels à projets. Certaines actions comprendront des passations de marchés publics et des subventions.

Sur le champ de l'autonomie stratégique, 165,3 millions d'euros sont consacrés au volet autonomie stratégique de la politique de santé européenne. Une

enveloppe qui financera des études de faisabilité sur les matières premières nécessaires aux vaccins et traitements contre le Covid-19 et qui contribuera à mettre sur pied un réseau de capacités de production

« toujours prêtes » pour la fabrication de vaccins et de médicaments.

Lien vers le Plan de travail de l'HERA pour 2022 <https://aeur.eu/f/as>

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Marie-Laurence COM – mlcom@maregionsud.fr

JEUNESSE, EDUCATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Enseignement supérieur, Education, Jeunesse : plusieurs grands événements PFUE en France



Les thématiques de l'enseignement supérieur, de l'éducation et de la jeunesse seront discutées tout au long de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne. Plusieurs grands événements se sont tenus ou se tiendront

lors des six mois de la Présidence.

Les 19 et 20 janvier 2022, la mobilité et le programme Erasmus+, qui fête ses 35 ans d'existence, ont été mis à l'honneur. Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion a notamment été à l'initiative d'un événement sur la mobilité des apprentis. En effet, ces derniers sont encore trop peu représentés parmi les participants d'Erasmus+ et la Commission européenne entend augmenter son effort en termes de communication mais aussi de budget pour leur permettre d'être mieux représentés. Cet objectif se retrouve notamment au travers de la priorité transversale du programme visant à améliorer son inclusivité et à attirer des bénéficiaires toujours plus variés et plus éloignés des opportunités de mobilité.

Du 24 au 26 janvier 2022, le neuvième cycle du Dialogue de l'Union européenne en faveur de la jeunesse a été ouvert par une conférence à Strasbourg. Ces conférences destinées à écouter la voix des jeunes et recueillir leurs opinions sont organisées sous forme de cycles de travail de 18 mois. Ce sujet sera à nouveau

abordé lors d'un colloque à Strasbourg les 9 et 10 juin prochains nommé « Faire vivre l'Europe pour et avec les jeunes ».

D'autres événements importants auront lieu très bientôt, dont la « Conférence sur la coopération internationale, pour une Europe globale de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation », les 8 et 9 mars à Marseille. Cet événement portera en particulier sur le renforcement du volet international de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en Europe. Cette conférence sera l'occasion du lancement de « l'Appel de Marseille pour une Europe globale de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ». Cette initiative rassemblera des recommandations opérationnelles visant à encourager l'élaboration et la mise en place de programmes européens de coopération internationale par les Etats membres.

Enfin, les 15 et 19 mars se tiendra une vidéoconférence sur la santé mentale des jeunes vulnérables. Ce sujet, qui a été particulièrement mis en lumière par les confinements successifs et leur impact sur la jeunesse, sera discuté par les ministres de la santé français, tchèque et suédois dont les pays forment le trio de présidences.

D'autres événements s'ajouteront très probablement au calendrier de la PFUE dans les prochains mois.

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Loeizig ANDRÉ – landre@maregionsud.fr

RECHERCHE, INNOVATION, NUMERIQUE

Semi-conducteurs : un paquet législatif pour renforcer l'autonomie de l'Union européenne et mieux répondre aux crises



Le ralentissement du commerce mondial et de la production industrielle provoqué par la crise sanitaire a mis en lumière le manque d'autonomie de

l'Union européenne en ce qui concerne l'approvisionnement en semi-conducteurs, ces puces électroniques que l'on retrouve dans une grande quantité de biens (automobiles, téléphones, ordinateurs, etc). En effet, si ces composants électroniques sont utilisés partout ou presque, ils ne sont produits que par quelques pays dans le monde,

principalement en Asie. L'Union européenne ne représente, elle, que 10% des parts de ce marché de plus en plus vital pour l'industrie, tous secteurs confondus.

Sous l'impulsion de Thierry Breton, Commissaire européen au marché intérieur, la Commission européenne a publié le 8 février 2022 un paquet législatif relatif aux semi-conducteurs et au renforcement de la position de l'Union européenne dans le monde sur ce sujet.

Cette initiative est composée de deux règlements ainsi que d'une recommandation. Cette dernière, qui ne nécessite pas de transiter par le processus d'approbation législatif européen, a pour but de lancer immédiatement des actions de coordination des Etats membres et de la Commission européenne afin de répondre efficacement à la situation de pénurie actuelle. Les mesures qu'elle propose ne sont toutefois que des suggestions.

En ce qui concerne les règlements, un nouveau texte dit « Chips Act » a été présenté, ainsi qu'une proposition de révision d'un règlement pour la mise en place d'une entreprise commune dédiée aux semi-conducteurs dans le cadre d'Horizon Europe.

Globalement, la stratégie européenne s'articule autour de deux objectifs :

- **A court terme**, accroître la résilience de l'Union européenne avec une meilleure anticipation et permettre de réagir de manière rapide et coordonnée aux crises ;

- **A plus long terme**, positionner l'Europe comme l'un des leaders industriels mondiaux du marché des semi-conducteurs et préserver son avance technologique par le transfert de connaissances de la R&D à la production. Le « Chips Act », élément phare du paquet législatif, propose notamment des mesures pour installer en Europe des infrastructures de conception et de tests de composants ; la mise en place d'un réseau européen de centres de compétences ainsi que la création d'un « Fonds semi-conducteurs » pour soutenir les entrepreneurs européens. Le règlement propose aussi de faciliter l'accès aux aides d'Etat pour certaines entreprises considérées comme jouant un rôle important pour l'approvisionnement de l'Union européenne en semi-conducteurs.

Le paquet législatif devra désormais être négocié et adopté par les Etats membres ainsi que les parlementaires européens.

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Loeizig ANDRÉ – landre@maregionsud.fr

La Commission européenne propose une déclaration relative aux droits et principes numériques



La Commission européenne a publié, le 26 janvier 2022, une proposition de « [Déclaration européenne sur les droits et principes numériques pour la décennie numérique](#) ». Ce texte sera soumis au Parlement européen ainsi qu'au Conseil

avec l'objectif d'une signature par chacune des institutions d'ici à l'été 2022.

Unique au monde, la déclaration vise à accompagner la transformation numérique de l'Union européenne en garantissant la protection et le respect des droits des européens. Six grandes idées sont développées dans le texte :

- Centrer la transformation numérique sur l'humain et protéger les droits des citoyens en ligne comme hors ligne ;
- Garantir la durabilité du numérique en s'assurant que la conception, la production, l'utilisation, l'élimination et le recyclage des produits et services numériques ont une incidence environnementale et sociale négative réduite au minimum et en permettant aux citoyens

d'être informés de l'impact environnemental et de la consommation énergétique de leur activité numérique ;

- Unir les européens en proposant des technologies inclusives et solidaires, avec un accès à internet pour tous ainsi qu'à l'apprentissage des compétences numériques et aux services publics en ligne ;
- Garantir la liberté de choix en ligne face à l'influence des algorithmes et de l'intelligence artificielle ;
- Permettre la participation de tous à l'espace public numérique ainsi qu'une représentation de tous les citoyens dans un environnement multilingue, diversifié, fiable et permettant à tous de s'exprimer pour un débat démocratique en ligne libre ;
- Proposer un environnement en ligne protégé, sûr et sécurisé pour tous permettant notamment la préservation de la confidentialité des données personnelles.

Cette déclaration fera office de guide et de référence pour les décideurs politiques et les entreprises, et les droits et principes qu'elle énumère devront être pris en considération au travers des différentes actions de l'Union européenne et dans son positionnement sur la scène internationale.

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Loeizig ANDRÉ, landre@maregionsud.fr

PFUE : la France se mobilise pour la souveraineté numérique de l'Union européenne



Le gouvernement français a organisé un colloque les 7 et 8 février sur le sujet de la construction de la souveraineté numérique de l'Europe. Introduite par les ministres français Bruno Le Maire et Clément Beaune, cette

conférence avait pour but de faire un état des lieux des nombreux progrès réalisés ces dernières années et de favoriser une réflexion commune sur les enjeux technologiques du futur et les meilleurs moyens d'y répondre ainsi que de continuer à construire la souveraineté numérique de l'Union européenne.

La souveraineté numérique est un enjeu majeur pour l'Union européenne, qui touche non seulement à son autonomie face aux autres puissances mondiales, mais aussi à sa sécurité, sa compétitivité et la protection de ses valeurs.

Ce sujet a été abordé au travers de quatre piliers :

- L'Union européenne en tant que puissance protectrice : pour un renforcement de la sécurité des citoyens, des services et des activités des entreprises en ligne ainsi que la mise en place d'une stratégie industrielle pour les données ;
- L'Union européenne comme puissance normative, montrant l'exemple sur le respect des valeurs fondamentales, du soutien de la démocratie et

promouvant la mise en place de réglementations permettant de responsabiliser les acteurs numériques ;

- L'Union européenne, puissance d'innovation capable d'attirer les investissements et talents étrangers et proposant des conditions propices à l'émergence d'entreprises technologiques prépondérants au niveau mondial ;
- L'Union européenne en tant que puissance ouverte soutenant la création ouverte et partagée de logiciels et d'infrastructures.

Des intervenants issus de milieux variés étaient représentés : chercheurs, entrepreneurs, experts en cybersécurité, etc. Plusieurs commissaires européens ont également participé à l'événement, parmi lesquels Thierry Breton, commissaire européen au marché intérieur et Margrethe Vestager, commissaire européenne à la concurrence et vice-présidente exécutive de la Commission européenne pour une Europe adaptée à l'ère numérique.

La seconde journée de la conférence a permis de faire un focus plus particulier sur l'initiative Scale-up Europe.

Lancée en mars 2021, Scale-up Europe vise à permettre la création d'au moins 10 entreprises technologiques valorisées à plus de 100 milliards d'euros dans l'Union européenne d'ici à 2030, dites « champions technologiques européens ».

Plus d'info : auprès du bureau de Bruxelles – Loeizig ANDRÉ – landre@maregionsud.fr

LES BRÈVES

Ouverture d'un deuxième volet d'appels à projets pour le programme Digital Europe

La Commission européenne a publié la deuxième partie des appels à projets 2022 du programme Digital Europe, focalisé notamment sur le déploiement des technologies numériques, le 22 février 2022. Ce jour était également la date de clôture de la première salve d'appels du programme. Les nouveaux appels à projets seront ouverts jusqu'au 17 mai 2022. Ils permettront de financer des projets en lien avec les espaces de données (Sécurité, Culture) ; l'infrastructure blockchain européenne ; l'enseignement des compétences numériques avancées ; l'intelligence artificielle et les solutions numériques pour les services publics. Le budget mis à disposition représente un total de 249 millions €. Tous les appels sont disponibles [ici](#).

Une « Académie européenne des batteries » pour soutenir l'autonomie stratégique de l'UE dans le secteur

A l'occasion de sixième réunion ministérielle de l'Alliance des batteries, tenue fin février et pilotée par la Commission européenne, celle-ci a annoncé débloquer 10 millions d'euros en vue de lancer une « Académie européenne des batteries » et ainsi former 800 000 personnes d'ici à 2025. La Commission souhaite en effet assurer l'autonomie stratégique de l'Union européenne dans ce secteur. Parallèlement à cette annonce, elle a confirmé ses priorités pour le secteur du stockage en 2022 : elle souhaite encourager le Parlement européen et le Conseil à adopter sans tarder le nouveau règlement sur les batteries durables, et veut accélérer les procédures d'autorisation pour les projets relatifs aux matières premières contenues dans les batteries.

Enjeux d'une Europe culturelle

[Le Relais Culture Europe](#) a lancé en janvier un nouveau cycle "Mapping the next steps" pour décrypter la Présidence française du Conseil de l'Union européenne et interroger depuis les territoires européens les enjeux d'une Europe culturelle. Au programme : une série d'émissions depuis l'Est, le Sud, les Balkans et l'Euro-Afrique pour cartographier les chantiers collectifs. Le prochain rendez-vous de ce cycle sera diffusé en direct le vendredi 18 mars à 10h.

L'AGENDA

🚩 **3-4 mars 2022** - Sommet européen des Régions et des Villes – Marseille

[Plus d'informations](#)

🚩 **28-29 juin 2022** – Journées RTE-T - Lyon

[Plus d'informations](#)

🚩 **26-30 septembre 2022** – Semaine européenne de l'énergie durable – Format hybride (Bruxelles)

[Plus d'informations](#)

🚩 **10-13 octobre 2022** – Semaine européenne des Régions et des Villes – Format hybride (Bruxelles)

[Plus d'informations](#)

LIENS VERS LES PROGRAMMES EUROPEENS

LIFE, COPERNICUS, PROMOTION DES PRODUITS AGRICOLES, MECANISME POUR L'INTERCONNEXION EN EUROPE, HORIZON 2020, COSME, ERASMUS +, EUROPE CREATIVE, L'EUROPE POUR LES CITOYENS, EASI : EMPLOYMENT & SOCIAL INNOVATION, EUROPEAID.

POUR TOUTE INFORMATION SUR LES APPELS A PROJETS EUROPEENS EN COURS RENDEZ-VOUS SUR LE SITE [UP2EUROPE !](#)

SI VOUS ETES PORTEURS D'UN PROJET EUROPEEN EN REGION SUD PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR, ET SOUHAITEZ QUE NOTRE NEW LETTER « MISTRAL EUROPE » INTEGRE UNE BREVE PRESENTANT VOTRE PROJET OU UN INTERVIEW SUR VOTRE EXPERIENCE DANS LE MONTAGE OU REALISATION DE VOTRE PROJET, N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER.

L'ÉQUIPE



**Lucie
DUROCHER**
Directrice,
Innovation,
Entreprises

ldurocher@maregionsud.fr



**Corinne
ROUSSEAU**
Assistante
de direction

crousseau@maregionsud.fr



**Constance
POIRÉ**
Chargée de
mission
Transport
et Energie

cpoire@maregionsud.fr



**Robin
GUILLON**
Chargé de
mission

Environnement,
Agriculture et Affaires
Maritimes

rguillon@maregionsud.fr



**Marie-Laurence
COM**
Chargée de
mission
Formation,
Culture et Emploi, Santé

mlcom@maregionsud.fr



**Loeizig
ANDRÉ**
Chargée de
mission
Numérique,
Education,
Enseignement supérieur,
Tourisme

landre@maregionsud.fr

LES ACTEURS HEBERGÉS

Ziga VALIC

Représentant du Pôle de compétitivité
OPTITEC

ziga.valic@pole-optitec.com

Amélie SMETHURST

Représentante du Département des
Bouches-du-Rhône

amelie.smethurst@departement13.fr

Karl STOECKEL

Représentant Université Aix-Marseille
AMU

Karl.stoeckel@univ-amu.fr

CONTACTER LE BUREAU DE BRUXELLES

A L'ADRESSE SUIVANTE :

representation.bruxelles@maregionsud.fr



DEPUIS LE STANDARD DE LA REGION : + 33 4 91 57 50 57



DEPUIS LA BELGIQUE : + 32 2 735 18 70

REGION SUD-PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

62 RUE DU TRONE - 100 BRUXELLES